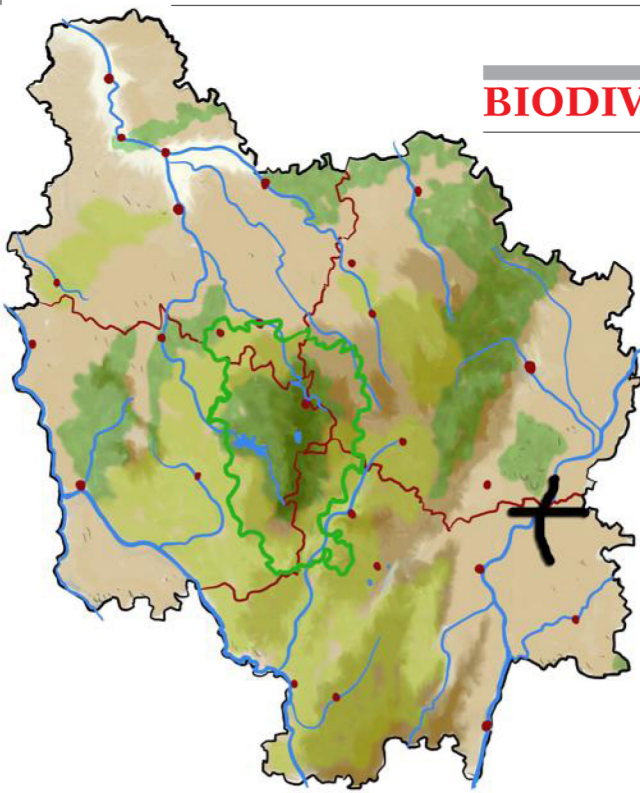


BIODIVERSITÉ. Partez à la découverte de la plaine de la Bresse et de la vallée du Doubs.

Au cœur du Bressan, coule une rivière... le Doubs



Limite de la
ZNIEFF

A une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de Dole (39), la Bresse étale son horizontalité autour du Doubs qui serpente dans son manchon de verdure.

Le cliché, pris en direction de l'est, a pour toile de fond la lourde barre du plateau jurassien dominé par la bosse du mont Poupet (1), près de Salins-les-Bains, qui domine la scène de ses quelque 900 mètres d'altitude.

La vallée de la rivière sinueuse est encombrée de méandres abandonnés dont les alluvions sont exploitées dans des sablières ou ballastières (2) comme celle que l'on voit dans la grande boucle du premier plan qui conserve encore les eaux de la dernière crue (3).

L'étiage relatif du cours d'eau, au printemps, laisse apparaître des bancs de sable (4).

Le lit majeur – ou inondable – du Doubs porte les traces multiples d'anciens bras révélés par la vue aérienne (5).

Cet étroit corridor est le domaine des prairies et d'une ripisylve (6) qui crée un milieu varié et attractif sur les rives et dans les zones humides. Cette végétation est parfois spontanée, mais elle est aussi le résultat d'une véritable culture chaque fois que les terres trop humides ont été utilisées pour des plantations de peupliers (7).

Les terroirs les mieux égouttés de la plaine sont voués aux cultures dont on analyse facilement la palette au début du mois de mai.

Les grandes parcelles de colza en fleur (8) se distinguent parfaitement du vert des céréales d'hiver (blé et orge) (9) et surtout des pièces brunes de la mosaïque qui viennent juste d'être enssemencées avec du maïs ou du tournesol (10).

Les villages sont parfois très près de la rivière, comme celui de Lays, au centre du cliché, sur la rive gauche du Doubs (à droite sur la photo) (11) ou, un peu plus loin, celui de Fretterans (12).

Cette proximité est peut-être risquée mais ils sont néanmoins installés sur les levées alluviales qui les mettent normalement au-dessus du niveau des crues moyennes.

PAR ANDRÉ HUMBERT



cette rivière libre. N'hésitez pas à profiter vous aussi de ce site exceptionnel en vous promenant le long d'un sentier de découverte aménagé au départ de Longepierre.

LES OUTILS DE PROTECTION ET DE GESTION

Au début des années 90, la Basse vallée du Doubs était au plus mal ; l'extraction de granulats dans son lit mineur a occasionné de nombreuses perturbations tant d'un point de vue hydraulique que sur la faune et la flore locales.

A l'initiative du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, un arrêté préfectoral de protection de biotope a été signé en juillet 1992. L'équipe technique du Conservatoire a ainsi pu réaliser par la suite des travaux de protection de berges par fascinage (fagots de branches fixés par des pieux), de lutte contre les embâcles (obstruction du cours d'eau par des branchages) et de remise en connexion d'anciens bras morts, dans le but d'améliorer le fonctionnement hydraulique de cette rivière encore perturbée.

Vingt ans après, le Doubs, bien que s'écoulant au centre d'une plaine céréalière intensive, arbore, entre ses digues, une riche biodiversité. Des espèces qui avaient déserté le site comme la sterne pierregarin nichent à nouveau sur les grèves de



Le site des Illets est situé en bordure du Doubs sur la commune de Fretterans en Saône-et-Loire. Photo SDR

À SAVOIR

L'INTERDIGE DE LA BASSE VALLÉE DU DOUBS, UN BIJOU DE BIODIVERSITÉ...

La ZNIEFF de la vallée du Doubs, identifie un paysage sauvage qui contraste avec les plaines cultivées environnantes. Les crues organisent une mosaïque de biotopes sur les dépôts alluvionnaires, les berges érodées, des îles et des bras morts... L'élevage entretient les prairies alluviales. L'extraction de granulats dans le lit majeur a créé des plans d'eau. Végétations aquatiques et amphibiennes des bras morts et des cours d'eau, végétations pionnières des grèves sableuses ou limoneuses, forêts alluviales humides et prairies inondables et pelouses sèches sur alluvions calcaires sont les principaux habitats patrimoniaux inventoriés.

LA FAUNE ET LA FLORE

Ces milieux accueillent une faune et une flore d'intérêt régional à européen avec par exemple :

- l'apron du Rhône (zingel asper), poisson d'intérêt européen endémique du bassin du Rhône et de la Saône, menacé par la dégradation physique et chimique de son milieu ;
- le castor d'Europe (castor fiber), mammifère des bords de cours d'eau, d'intérêt européen qui se nourrit des bois tendres (saules, peupliers) présents sur les berges ;
- le guépier d'Europe (merops apiaster), oiseau coloré chasseur d'insectes qui se reproduit dans des trous creusés sur les berges abruptes des cours d'eau ;
- la sterne pierregarin (sterna hirundo), oiseau nicheur d'intérêt européen qui a besoin de bancs de sables ou de graviers pour nidifier ;
- le saule drapé (salix eleagnos) arbrisseau des grèves de cours d'eau dynamiques rarissime en Bourgogne (notre photo).



DES HABITATS MENACÉS

Le maintien de la dynamique naturelle du Doubs (crues, inondations) est indispensable au maintien des équilibres écologiques. C'est pourquoi dans le cadre de l'arrêté de protection de biotope mis en place sur une bonne partie de la vallée, les nouvelles



extractions de matériaux dans le lit majeur sont interdites. La création de digues sur les berges ou encore le remblaiement des zones humides le sont également. Certaines espèces ont besoin de tranquillité absolue afin d'assurer avec succès leur reproduction aussi certaines activités humaines sont limitées dans le temps dans les secteurs concernés comme par exemple l'accès aux grèves du Doubs pendant la période de nidification de la sterne pierregarin. Les pelouses et les prairies dépendent d'un élevage extensif. Leur conversion en cultures ou en peupleraies serait fortement dommageable, tout comme le drainage des prairies.

Une gestion forestière extensive, voire l'absence de gestion est importante pour le maintien des forêts alluviales. Là encore les plantations de peupleraies seraient néfastes à l'équilibre du lit majeur et au maintien des espèces animales et végétales typiques. La gestion contractuelle engagée par l'EPTB Saône Doubs en lien avec les acteurs socio-économiques dans le cadre de Natura 2000 a pour but de maintenir les milieux dans un bon état de conservation.